

**EXTRAIT DU REGISTRE N° 216-16**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU**  
**CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le dix décembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Mathieu DOMAN et Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Claude ROUYER (Commune d'Attainville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS et M. Noël HEDIN (Commune de Bouqueval), Mme Maria-Elisabeth CARMINATI (CAVAM, commune d'Andilly), M. Paul-Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Marcel BOYER et Olivier GIRAUD (Commune d'Ecouen), Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ezanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mmes Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), M. Guy MESSAGER, Maire honoraire (Commune de Louvres), MM. Henri GUY et Cédric MORVAN (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), MM. Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de Moisselles), Mme Geneviève RAISIN et M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsoul), MM. James DEBAISIEUX et Jean-Yves THIN (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON et Mme Brigitte CARDOT (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Mme Marie-Hélène DAUPTAIN (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), M. Patrick SCHEPPLER (Commune de Le Thillay), MM. Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), M. Dominique KUDLA, Maire, et Lionel PLASMANS (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. James DEBAISIEUX, délégué de la commune de Piscop.

Pouvoir :

M. Gérard SAINTE BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay, a donné pouvoir à M. Patrick SCHEPPLER, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay.

**OBJET :**

**Réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Paris entre les rues Hôtel Dieu et Général Leclerc à GONESSE (Opération n° 277 MOM 95) - Convention n° 631**

Mme Marie-Claude CALAS, Vice-Présidente et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du 27 novembre 2014 autorisant le Maire de la commune de GONESSE à signer la convention n° 631 réhabilitation des réseaux d'assainissement rue de Paris entre les rues Hôtel Dieu et Général Leclerc (opération n° 277 MOM 95),

**Vu** le projet de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue de Paris entre les rues Hôtel Dieu et Général Leclerc à GONESSE,

**Délibération n° 216-16**

Objet : Réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Paris entre les rues Hôtel Dieu et Général Leclerc à GONESSE (Opération n° 277 MOM 95) - Convention n° 631

**Considérant** la nécessité d'assurer la passation de la convention de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue de Paris entre les rues Hôtel Dieu et Général Leclerc, (opération n° 277 MOM 95) avec la commune de GONESSE,

**Le Comité Syndical, après examen :**

- **Approuve** la convention n° 631 relative à la réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Paris entre les rues Hôtel Dieu et Général Leclerc à GONESSE,
- **Prend acte que** les crédits sont inscrits au budget eaux pluviales (DM n° 3) au budget chapitre 4581, article 458 132 et eaux usées (DM n° 3) chapitre 4581, article 458149,
- **Et autorise** le Président à signer la convention et tous les actes relatifs à cette affaire.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le  
et de la publication le

Signé

Guy MESSAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages  
pour extrait conforme,  
Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,  
Maire honoraire de Louvres.